

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 09 AVRIL 2026

Le 09 Avril 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MÉDOC, légalement convoqué le 03 Avril 2026, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, MESSYASZ, CHAPPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoint, CADRET, DALCIN, SONNI, MEYER, LE BREDONCHEL BOYER, BAHLOUL, ROHEL, PALAT, MOIZEAU, LAMOU, FOUCHOU-LAPEYRADE, CHEVALLEREAU, BERNADET, BONATI, LABARERE, BERARD, CHAPOU, EL KAÏM, HUE, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** :

M. ROBERT	Adjoint	qui a donné procuration à	M. CHAPPELLAN Adjoint
Mme MUSETTI	Conseillère M <sup>alc</sup>	qui a donné procuration à	Mme ROHEL Conseillère M <sup>alc</sup>
M. VERNEUIL	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	M. PALAT Conseiller M <sup>al</sup>

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme QUILLET Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

---

**RAPPORTEUR** : Bernard GUIRAUD

**029- OBJET** : Désignation des représentants au sein du Comité Syndical des Bassins Versants de la Pointe Médoc

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le renouvellement général du conseil municipal ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe Médoc ;

Considérant que ce syndicat est administré par un comité syndical, composé d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune située sur le territoire de l'organisme ;

Considérant qu'il convient, à la suite du renouvellement du conseil municipal, de désigner les représentants de la commune de Lesparre-Médoc au sein de ce comité ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DÉCIDE À L'UNANIMITÉ**

- ☞ De désigner les représentants de la commune de Lesparre-Médoc suivants, au sein du Comité Syndical des Bassins Versants de la Pointe Médoc :
  - ☞ En qualité de représentant titulaire :  
*Monsieur Denis FLEURT*
  - ☞ En qualité de représentant suppléant :  
*Monsieur Julien CHEVALLEREAU*
- ☞ D'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour copie conforme  
Le Maire



**Bernard GUIRAUD**

Acte télétransmis au contrôle de légalité  
Numéro de l'accusé réception  
033-213302409-20260409-0029-DE  
**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Publié ou notifié le 10/04/2026